

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 93/31AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ADOPTION DE LA PROGRAMMATION 1993 RELATIVE AUX ROUTES NATIONALES TRANSFEREES

SEANCE DU 30 AVRIL 1993

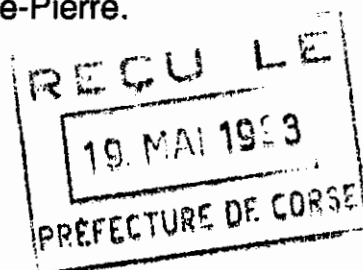
L'An mil neuf cent quatre vingt treize, et le trente avril, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Paul de ROCCA SERRA, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALBERTINI Jean-Louis, ALFONSI François, ALFONSI Nicolas, ARRIGHI Pascal, BALESI Jean-Marc, BELLAGAMBA Marie-Josée, BIANCHI Dominique, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, BURESI Dominique, CASTA Pierre-Jean, CECCALDI Pierre-Philippe, CHIARELLI Joseph-Antoine, COLONNA Jean-Charles, COMBETTE Paul, CUTTOLI Edouard, FERRANDI Jules-Laurent, FIESCHI Jacques, GAMBINI Antoine, GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, GRIMALDI Ours-Ange-Pierre, JALPI Jean, LAREDO Norbert, LUCIANI Félix, LUCIANI Paul-Antoine, LUCIANI Pierre-Jean, LUCIANI Toussaint, LUISI Antoine-Louis, MANCINI-NERI Marie-Paule, MARCANGELI Marc, MOCCHI Emile, MORETTI Michel, MOSCONI François, NATALI Jules-Paul, PERFETTINI Paul, PIERI Pierre-Timothée, POGGIOLI Pierre, POLI Paul-Donat, QUASTANA Paul, RAFFALLI Simon-Jean, DE ROCCA SERRA Jean-Paul, SCARBONCHI Paul, SIMEONI Edmond, SISTI Joseph, TALAMONI Jean-Guy, TAMBURINI Alphonse, VALENTINI Michel, VIDAILLET-PERETTI Marie-Jeanne.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR:

M. ANTONA Henri à M. BALESI Jean-Marc
M. AVOGARI DE GENTILI Vincent à M. JALPI Jean
M. BERTUCCI Eugène à M. GRIMALDI Ours-Ange-Pierre.



L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86.16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 91/428 du 13 mai 1991 portant statut de la Collectivité Territoriale de Corse,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif,

SUR rapport de la Commission du Plan de développement, du schéma d'aménagement, des infrastructures et des interventions économiques,

APRES EN AVOIR DELIBERE

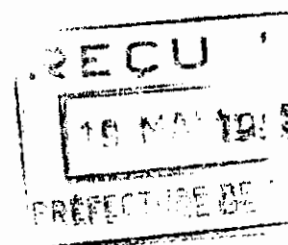
ARTICLE 1ER :

ADOPTÉ la programmation 1993, relative aux routes nationales transférées, telle qu'elle figure dans le document joint en annexe.

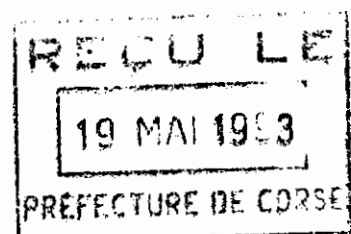
ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif :

- à prendre en compte les approbations déjà intervenues au titre de l'Etat avant le transfert de compétences, et à poursuivre les opérations dans ces conditions



- à approuver les dossiers techniques établis par les services de l'Equipement,
- à lancer dans la limite des crédits transférés à cet effet par l'Etat, les procédures afférentes à sa mise en oeuvre, à savoir :
 - approbation d'avant-projet
 - lancement des consultations des administrations concernées (DIREN, DRAF...),
 - lancement des consultations préalables en application des articles L 300.2 et R 300.1 du code de l'urbanisme,
 - approbation des dossiers d'enquête susvisées,
 - lancement des enquêtes réglementaires:
 - * préalables à la déclaration d'utilité publique,
 - * parcellaires,
 - * hydrauliques,
 - conduite des acquisitions foncières y compris par voie d'expropriation,
 - choix du mode de dévolution des travaux,
 - lancement des procédures d'appel d'offres avec, le cas échéant, l'utilisation de la procédure d'urgence prévue par l'article 296 du code des marchés publics,
 - ouverture des plis,
 - signature de tout marché, avenant, convention permettant la réalisation des opérations programmées,
 - signature de tout document relatif à la réalisation des travaux d'entretien.



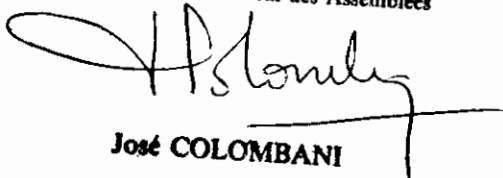
ARTICLE 3 :


La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

Ajaccio, le 30 Avril 1993

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation,
L'Administrateur Général des Assemblées


José COLOMBANI



Dr Jean-Paul de ROCCA SERRA



PROGRAMME 1993

INVESTISSEMENTS SUR ROUTES NATIONALES

(Haute-Corse)

(en francs)

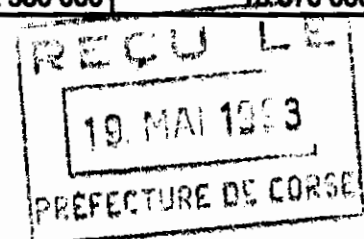
DENOMINATION DE L'OPERATION	PROGRAMMES 1993		
	POSTES DE DEPENSES	URGENCE N° 1	URGENCE N°2
RN. 193 Ouvrages hydrauliques de la 2X2 voies	ET AF TX	300 000	100 000 2 500 000
Carrefour du CEPPE	ET AF	250 000 500 000	1 040 000
Carrefour de PURETTONE	ET	100 000	
Carrefour de CRUCETTA	ET AF TX	100 000 2 320 000 5 000 000	
Carrefour de CASAMOZZA	ET	300 000	
Protection contre les chutes de pierres	TX	850 000	
Traversée de PONTE-LECCIA	ET AF	3 200 000	
Renforcements coordonnés entre FRANCARDO et PONTE-LECCIA	ET AF TX	3000 000	
Déviation de FRANCARDO	ET AF TX	350 000 500 000	4 500 000
Déviation de CORTE	ET AF TX	200 000 1 000 000 17 000 000	
PONT DU VECCHIO	TX		6 500 000
TOTAL RN 193		34 970 000	14 640 000

REÇU LE

19. MAI 1993
PRÉFECTURE DE CORSE

(en francs)

DENOMINATION DE L'OPERATION	PROGRAMMES 1993		
	POSTES DE DEPENSES	URGENCE N° 1	URGENCE N°2
RN. 197 Traverse de CALVI	ET AF TX	350 000 200 000 3 000 000	700 000
Renforcements coordonnés entre CALVI et LOZARI	TX	600 000	
Déviation de l'ILE-ROUSSE	ET	300 000	
KM à a sortie de L'ILE-ROUSSE	ET	100 000	
OSTRICONI - 1ère section	TX	12 150 000	
Carrefour de PIETRALBA	AF TX	1 000 000	90 000 1 000 000
TOTAL RN 197		17 700 000	1 790 000
RN 198 Etudes de sécurité entre CASAMOZZA et MORIANI	ET	300 000	
Traversée de TORRA	ET AF	200 000	340 000
Carrefour de la Z.A. de FOLELLI	TX		2 100 000
Traversée de TRAVO	TX	1 800 000	
Grosses réparations ouvrages d'art	TX	2 300 000	
TOTAL RN 198		4 600 000	2 440 000
RN 200 CD 143/ Pont de PIEDICORTE	ET AF TX	100 000 110 000 4 400 000	
Pont de PIEDICORTE/FAJO	ET	500 000	
TOTAL RN 200		5 110 000	
TOTAL GENERAL HAUTE-CORSE		62 380 000	18.870 000



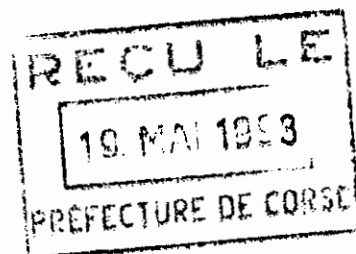
PROGRAMME 1993

INVESTISSEMENTS SUR ROUTES NATIONALES

(Corse du Sud)

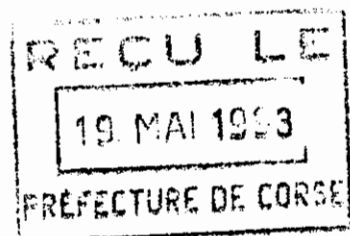
(en francs)

	PROGRAMME 1993	
	URGENCE N° 1	URGENCE N° 2
RN. 193 Traverse de BOCOGNANO- acquisitions foncières (les travaux sont terminés)	120 000	120 000
Carrefour giratoire de Campo dell'Oro-Ornement avec participation communale.	0	700 000
RN 194 Traverse de MEZZAVIA - Raccordement de la RD de la rocade au giratoire, avec redressement de la RN - participation du département et de la commune d'AJACCIO	2 000 000	2 000 000
R N 196 Mise à 2X2 voies entre Campo dell'Oro et PISCIATELLO Tranche B1 - Acquisitions foncières Tranche B3 - Etudes - Travaux - Ouvrage sur la Gravona et le canal	1 150 000 500 000 14 000 000	1 150 000 500 000 15 000 000
PISCIATELLO - CAURO Tranche 1 - PISCIATELLO à RD 203 (suite) Travaux d'accompagnement des renforcements coordonnés Renforcements coordonnés (bitumes déjà consommés) Tranche 2 - RD 203 à CAURO - Etudes	0 1 000 000 300 000	3 000 000 1 600 000 300 000
GROSSETTO/PONT D'ABRA (suite) Travaux d'accompagnement - Sections 1 et 5 Renforcements coordonnés (suite)	3 000 000 2 000 000	10 000 000 2 000 000



(en francs)

DENOMINATION DE L'OPERATION	PROGRAMME 1993	
	URGENCE N° 1	URGENCE N° 2
RN. 196 Pont d'Abra à Petreto Bicchisano : - Acquisitions foncières - Travaux (suite) - Section B2	300 000 6 000 000	300 000 6 000 000
Traverse d'Olimeto - Travaux (suite) 2ème partie avec participation communale	2 740 000	2 740 000
Consolidation de talus à Propriano	1 100 000	1 100 000
Traverse de Propriano- Accès sud	0	1 500 000
Pont de Rena Bianca - Accès routiers	4 000 000	4 000 000
Traverse de Sartène - Elargissement du pont de la Scaledda	0	2 000 000
Carrefour de Pianottoli	80 000	80 000
Carrefour giratoire pour l'accès au collège de Bonifacio	5 500 000	5 500 000
RN 198 Pont sur le Stabiacciu- Etudes	300 000	300 000
Déviation de Porto-Vecchio : - Acquisitions foncières - Travaux de terrassement assainissement section centrale	1 000 000 5 000 000	1 000 000 5 000 000
Traverse de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio - Dotation complémentaire	700 000	700 000
Porto-Vecchio Solenzara - Acquisitions foncières	300 000	300 000
TOTAL	51 090 000	66 890 000



2 PROGRAMME 1993

ENTRETIEN - FONCTIONNEMENT

(Haute-Corse et Corse du Sud)

RUBRIQUES	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE	CORSE DU SUD	HAUTE-CORSE
Entretien préventif		4 200 000	5 000 000
Charges matériel (location véhicules)	Pour mémoire, intégré dans l'entretien courant		
Viabilité hivernale		400 000	1 700 000
Marquage		700 000	900 000
Tunnel de Bastia			2 100 000
Fonctionnement (charge des services transférés et mis à disposition)		2 000 000	2 300 000
Fonds de réserve (dont assurances)	1 000 000		
Entretien courant dont : Locations, comptage, surveillance ouvrages d'art		3 800 000	3 900 000
TOTAUX	1 000 000	11 100 000	15 900 000

TOTAL GENERAL : 28 000 000 F

